

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS UN MIEUX-VIVRE ENSEMBLE AVEC NOS DIFFÉRENCES

« Se battre pour l'égalité femme-homme... »

Europe Écologie entend impliquer la Région pour un accès égal de tous à la citoyenneté : droit égal à un logement décent, à l'éducation, au transport, à l'expression politique, à la culture... Nos élus se battront avec la plus grande fermeté contre toute forme de discrimination fondée sur le sexe, l'orientation sexuelle, l'origine, la religion, les handicaps, la santé et l'âge.

Propositions

36

1- Plus aucune discrimination dans la région

Face aux discriminations, les élus écologistes s'engageront sur tous les motifs de discrimination et se battront pour l'égalité femme-homme, l'égalité pour les personnes gays, lesbiennes, bisexuelles et transsexuelles, l'égalité quelle que soit l'origine ethnique et la confession religieuse, l'égalité quel que soit l'état de santé. La Région mettra au premier plan **la sensibilisation et l'éducation** et soutiendra le travail mené par les associations, notamment au sein des établissements scolaires et des centres de formation.

Les jeunes filles et les femmes sont souvent oubliées de la politique de la ville dans les quartiers dits « sensibles ». Les faire revenir dans les lieux où elles sont parfois exclues (équipements sportifs, culturels...) est une urgence. Les associations seront encouragées à créer des programmes et actions spécifiques pour atteindre ces objectifs.

La Région soutiendra les structures existantes qui permettent un meilleur accès

au droit pour les personnes subissant des discriminations.

2- Pour une meilleure accessibilité des personnes en situation de handicap

L'accessibilité des personnes en situation de handicap ou dépendantes demeure insatisfaisante. Ces personnes se trouvent souvent dans l'impossibilité d'exercer pleinement leur citoyenneté. L'action publique insuffisante a été suppléeée par les associations, qui seront activement soutenues.

Europe Écologie agira pour :

- ▶ l'accès total des personnes en situation de handicap aux services dont la région a la charge : lycées, lieux de formation professionnelle, TER... ;
- ▶ la mise en place de critères d'accessibilité dans les aides aux programmes d'aménagement urbain ;
- ▶ la mise en place de critères dans les aides aux entreprises et associations, en particulier pour l'embauche de personnes handicapées.



DROIT DE VOTE DES RÉSIDENTS ÉTRANGERS AUX ÉLECTIONS LOCALES

Une partie de nos concitoyens à qui l'on rappelle chaque jour leurs devoirs sont toujours exclus de certains droits. Le droit de vote des étrangers aux élections locales (municipales, cantonales, régionales) est une question de démocratie et d'égalité des droits. Nous continuerons de défendre ce principe républicain pour tous les résidents étrangers.



3- Pour une solidarité entre les générations

Notre région présente un brassage de générations d'une grande richesse. Ce lien entre les générations est à amplifier, pour créer de nouvelles solidarités. L'échange de connaissances et la co-assistance entre jeunes et plus âgés dans la vie quotidienne et sur le lieu de travail seront valorisés et accompagnés.

Les élus écologistes mettront en avant deux priorités :

- ▶ un **programme de formation continue pour les travailleurs plus âgés**, souvent discriminés sur le marché du travail ;
- ▶ la **lutte contre la précarité, l'isolement et le mal-logement des**



37

personnes âgées : un dispositif spécifique d'aide aux habitations multi-générationnelles sera mis en place.



LES CULTURES DE TOUS

« Une politique culturelle authentiquement démocratique... »

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur est la deuxième de France par son volume d'activités culturelles et ses emplois culturels : plus de 30 000 emplois directs.

Malgré cette situation propice :

- ▶ elle connaît de graves déséquilibres : hiver/été (« festivalisation » de la culture en été) ; urbain/rural (équipements, équipes et pratiques artistiques de proximité inégaux) ; huppé/populaire ;
- ▶ elle n'a pas su rendre autonome économiquement ses artistes et opérateurs, étant trop dépendante d'une politique culturelle centralisée. Les nouveaux modèles économiques adaptables au champ culturel n'ont pas été assez valorisés ;
- ▶ la formation aux métiers de la culture reste trop dépendante des schémas anciens, pas assez en phase avec les évolutions des modes culturels, pas assez innovante.

La culture est pourtant un vecteur essentiel du « vivre ensemble ». Les pratiques culturelles de tous les habitants de la région doivent être reconnues, connues et valorisées. Moins de consommation culturelle, plus de pratiques culturelles. Les élus d'Europe Écologie mettront en place une politique culturelle authenti-

quement démocratique qui favorise la diversité des cultures.

Pour l'affirmer, l'Agenda 21 de la culture, ainsi que la Déclaration de Fribourg sur les droits culturels seront signés dès le début de la mandature ; une commission citoyenne de suivi de leur application sera mise en place.

L'AGENDA 21 DE LA CULTURE

1^{er} document à vocation mondiale (approuvé en 2004) qui établit les bases d'un engagement des collectivités locales en faveur du développement culturel. Il engage dans les droits culturels de chacun, la diversité culturelle, le développement soutenable et solidaire, et la démocratie participative.



38



Propositions

1- Soutien aux activités et aux emplois culturels pérennes ancrés dans le territoire

Notre région doit porter une politique culturelle de proximité, tout en affirmant son ambition d'être un pivot culturel européen.

Europe Écologie propose :

- ▶ la « dé-festivalisation » de l'emploi culturel, avec une aide à la pérennité des emplois à l'année ;
- ▶ le conditionnement des aides destinées aux grands festivals, qui captent actuellement une grande part des subventions culturelles : critères sociaux, environnementaux, ancrage dans le territoire, action éducative dans les établissements scolaires... ;
- ▶ le soutien à la création artistique « durable » et à sa diffusion : une œuvre prend du temps à être conçue et ne doit pas être montrée une seule fois ;
- ▶ l'autonomie économique du secteur culturel associatif ;
- ▶ des aides spécifiques à l'emploi et à la formation professionnelle ;
- ▶ des circuits courts de diffusion ;
- ▶ une plus grande équité territoriale en termes d'équipements et d'équipes culturels et de diversité des activités artistiques.

2- Plan de soutien aux langues, histoires et cultures de la diversité régionale

Notre région, par son histoire et sa géographie, est traditionnellement ouverte aux autres cultures et à la diversité. Au cœur de l'articulation de l'Europe du Sud et du Nord, ouverte sur la Méditerranée et à toutes ses composantes ethno-culturelles, elle bénéficie de multiples apports extérieurs. Europe Écologie veut renforcer l'expression de cette diversité des cultures, en favorisant l'implication des cultures historiques et des populations d'origines diverses présentes dans notre région.

Les langues de notre diversité sont peu mises en valeur, d'où la volonté de porter une politique linguistique ambitieuse. La langue et la culture historique de la région sont l'occitan, actuellement en grand danger de disparition. Sa revalorisation sera une priorité, avec des moyens budgétaires et une politique propre.

Notre région « plurielle » doit aussi tenir compte de l'ensemble de ses composantes culturelles. La base du « vivre ensemble » repose sur cette reconnaissance de toutes les cultures « non territorialisées » historiquement. L'enseignement des langues, de l'histoire et des cultures de la diversité régionale (outre l'occitan, l'arabe, le comorien, l'arménien, etc.) sera encouragé.



Proposition : LE SPORT, POUR UNE MEILLEURE QUALITÉ DE VIE DES HABITANTS

« 100 % des subventions sportives iront aux clubs amateurs... »

Le sport est bénéfique : rôle social (cohésion sociale et insertion de tous), rôle économique, protection de l'environnement (le sport sensibilise aux pollutions diverses, peu compatibles avec une pratique saine), hygiène de vie. D'où l'importance d'une organisation durable de ses activités.

Les élus écologistes encourageront les instances sportives et les associations à promouvoir des actions de développement soutenable et solidaire.

Le soutien financier sera dirigé en faveur des clubs non professionnels : 100% des subventions sportives iront aux clubs amateurs.





MÉDIAS DROIT À L'INFORMATION POUR TOUS

Europe Écologie veut faire de notre région un territoire de démocratie et d'expression. Il est nécessaire de démocratiser le fonctionnement des médias afin d'assurer le droit à l'expression et à l'information pour tous.

Propositions

1-Des médias pluriels

Europe Écologie réorientera et renforcera le fonds de soutien régional aux radios libres, pour l'ouvrir aux radios et télés web, en priorité aux opérateurs du tiers-secteur des médias (radios libres, presse indépendante, internet alternatif). Le tiers-secteur sera soutenu dans son organisation et sa réflexion, afin d'améliorer ses capacités d'action. La création dans le domaine audiovisuel (radiophonique, photo et vidéo) sera également encouragée.

La formation sera soutenue, ainsi que la réflexion et l'expression sur les médias par les plus jeunes, en favorisant des partenariats entre les médias écrits, audiovisuels et internet et les établissements scolaires : conférences en milieu scolaire, émissions de radios dans les établissements ou apprentissage à Internet.



2- Lutte contre la fracture numérique

Pour lutter contre la fracture numérique, qui prive encore une partie des habitants d'accès à l'information et à la connaissance, Europe Écologie encouragera :

- ▶ la couverture du territoire par les réseaux de nouvelle génération ;
- ▶ l'accès des structures dont la Région a la charge en hautes technologies (lycées, administration régionale, centres de formation...) ;
- ▶ les logiciels libres : les postes informatiques dont la Région a le contrôle en seront équipés.

40

